

CHARTER RURENER

RURENER est un réseau européen de territoires ruraux engagés dans une politique intégrée de l'énergie au niveau local, dans le but d'atteindre la neutralité énergétique. Les membres sont des collectivités rurales et les structures qui les soutiennent partout en Europe. Ils ont signé la charte RURENER et sont membres de l'association RURENER.

PRINCIPES ET VALEURS

1. Les Membres s'accordent sur un développement des stratégies pour l'énergie au niveau local qui prennent en compte le changement climatique, la raréfaction des ressources fossiles, la cohésion sociale et territoriale au niveau européen ; un développement économique et un impact local positif au niveau de la collectivité.
2. Les Membres sont conscients qu'ils partagent des atouts considérables dans les zones rurales : sources d'énergie renouvelable et capacité à appliquer une utilisation raisonnée de l'énergie d'une part ; agriculture, foresterie, culture, détente pour les personnes vivant en zone rurale comme urbaine d'autre part.
3. Les Membres partagent la valeur d'intégrité, qui crée un environnement de confiance mutuelle et de respect. Les membres démontrent une approche flexible et une ouverture à de nouveaux modes de pensée.
4. Entre les Membres de l'association ne sera tolérée aucune discrimination que ce soit fondée sur la culture, la nationalité, ou sur des différences religieuses, ethniques ou politiques.
5. Les Membres apprécient la valeur de l'apprentissage et veulent développer leur expertise, dans leur travail individuel ou dans la coopération avec d'autres membres pour le bénéfice des autres membres du réseau.
6. Les Membres travaillent en toute responsabilité et indépendance, avec le soutien du réseau, et visent la réussite de leurs propres objectifs. Ils assurent ne porter aucune activité ni avoir aucun comportement qui puissent causer un conflit d'intérêt avec tout autre membre ou l'association.
7. Les Membres de RURENER promeuvent exactitude, honnêteté et bonne foi dans les activités de l'association ; ils ne participent pas à des activités qui pourraient porter atteinte à l'image de l'association.

ACTIVITÉS SUR LES QUESTIONS ÉNERGÉTIQUES DANS LES ZONES RURALES

- **Partage d'expériences** : Renforcer les compétences grâce à l'expertise/l'expérience d'autres (financière, technique, organisationnelle), les outils RURENER et la Banque de Connaissance.
- **Coopération** : Construire de nouveaux projets portés par RURENER ou ses membres, au nom et pour le bénéfice des membres
- **Marketing territorial** : Utiliser le nom de RURENER pour promouvoir ses membres.
- **Information et reporting** : diffuser des données terrain et analyser les résultats et impacts pour appuyer les décideurs au niveau européen.
- **Représentation** : Lobbying au niveau européen pour représenter les collectivités et leurs besoins ; Proposer une vision alternative à l'interface entre économie et environnement.
- **Recherche de fonds** : Relations avec d'autres réseaux, des organisations publiques et privées pour soutenir les activités et la gestion du Réseau RURENER à travers le sponsoring ou les subventions

En tant que représentant d'une collectivité rurale européenne, j'approuve les principes et valeurs mentionnés ci-dessus et je souhaite inscrire ma collectivité comme Membre du réseau RURENER, afin de participer à et de bénéficier des activités susmentionnées.

Nom de la collectivité/structure : _____

Pays : _____

Fait à : _____

Le : ___/___/____

Nom et position du/de la signataire : _____

Signature: _____

